



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

PAC

Question écrite n° 33152

Texte de la question

M. Nicolas Sarkozy attire l'attention de M. le ministre de l'agriculture et de la pêche sur les stocks céréaliers de l'Union européenne. Il souhaiterait connaître l'état des stocks pour les années 1992 et 1993.

Texte de la réponse

Selon les données fournies par la Commission européenne, les stocks de céréales communautaires ont évolué comme suit : 30 millions de tonnes en juin 1991, 43 millions de tonnes en juin 1992, 45 millions de tonnes en juin 1993, dont 33 millions de tonnes à l'intervention, 36 millions de tonnes en juin 1994, dont 18 millions de tonnes à l'intervention, 20 millions de tonnes en juin 1995, dont 7 millions de tonnes à l'intervention, 20 millions de tonnes en juin 1996, dont 3 millions de tonnes à l'intervention, 24 millions de tonnes en juin 1997, dont 2,5 millions de tonnes à l'intervention, 34 millions des tonnes en juin 1998, dont 14,5 millions de tonnes à l'intervention, et 39 millions de tonnes en juin 1999, dont 18 millions de tonnes à l'intervention. Cette évolution, marquée par une forte décreue des stocks de juin 1993 à juin 1996, puis par une remontée significative des stocks, résulte de plusieurs facteurs : mise en place du gel des terres obligatoire à l'occasion de la réforme de la politique agricole commune de 1992, et très bonne conjoncture des marchés pendant la période 1995-1996, suivie d'un retournement des marchés mondiaux à partir de 1997. L'évolution de stocks au cours des prochains mois dépendra largement de l'évolution des cours mondiaux de céréales et des produits de substitution, qui auront une influence sur notre capacité d'exportation ainsi que sur la consommation intérieure, notamment dans le secteur de l'alimentation animale. La remontée du taux de gel obligatoire de 5 % pour les récoltes 1997 et 1998 à 10 % pour la récolte 1999 et la fixation à ce niveau du taux de gel de référence de 2000 devraient contribuer à limiter l'accroissement de la production communautaire de céréales.

Données clés

Auteur : [M. Nicolas Sarkozy](#)

Circonscription : Hauts-de-Seine (6^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 33152

Rubrique : Agriculture

Ministère interrogé : agriculture et pêche

Ministère attributaire : agriculture et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 26 juillet 1999, page 4478

Réponse publiée le : 18 octobre 1999, page 6020